



Du changement concernant les demandes d'aides individuelles pour les abonnements de sports et autres participations à des activités de loisirs !

Bonjour Madame, Monsieur,

Nous avons eu la mauvaise nouvelle d'une diminution du subside « Participation et Activation Sociale » pour cette année. Il y a donc du changement concernant les demandes pour toute demande de prise en charge des frais d'abonnements sportifs, loisirs, culturels, ... !

Le Conseil de l'Action Sociale en sa séance du 10/07 a donc décidé qu'à partir du 1^{er} août 2025 :

- Ne seront plus acceptés la prise en charge des abonnements dans les salles de sport privées (basic fit, stadium, jims, etc.). Uniquement dans des clubs sportifs locaux organisés en ASBL.
- Il n'y aura plus d'octroi automatique et annuel par personne pour l'ensemble des demandes. L'état de besoin doit être établi par votre assistant(e) social(e). Les plafonds d'interventions restent cependant les mêmes :
 - o 200 euros/année civile pour les usagers jusque 25 ans et = ou > 60 ans (toutes demandes confondues)
 - o 100 euros/année civile pour les + de 25 ans et – de 60 ans (toutes demandes confondues)

Procédure :

- Dès aujourd'hui, vous devez transmettre votre demande directement à votre assistante sociale (mail ou remise en main propre lors d'un rendez-vous), il ne faut plus passer par l'adresse email (supportadmin@cpas1190.brussels) ou par l'accueil du bâtiment situé à la rue Vanpé 50.
- Vous pouvez également transmettre votre demande par email en précisant le nom de votre AS en transmettant vos documents à cette adresse : infosocial@cpas1190.brussels
- Vous pouvez demander à votre AS de fixer un RDV en l'appelant lors de ses permanences téléphoniques.

En résumé :

- Pour que l'aide soit accordée, il faudra d'abord qu'un budget soit établi pour comprendre les ressources de chaque famille afin d'établir l'état de besoin.
- Les demandes rentrées avant le 1^{er} août seront traitées sous l'ancienne procédure.
- Si vous avez des questions, n'hésitez pas à les poser à vos AS ou aux accueils !